



AG IESSA/OE/TSEEAC Blagnac le 25 mai 2010

Les IESSA, TSEEAC et les O.E. du service technique du SNA-Sud se sont réunis ce jour, à l'appel des O.S. ci-dessus, suite à la réunion du CTP extraordinaire du 20 mai 2010 qui a pris la décision d'appliquer au SNA-Sud les mesures de contrôle de présence des personnels opérationnels et des IESSA, TSEEAC et O.E. en MO en particulier.

Ils rappellent à l'administration que les IESSA, les TSEEAC et les O.E., par leur professionnalisme, ont toujours respecté de tout temps et à la lettre le tour de service validé par le chef de service. Ce tableau de service est visible et contrôlable en permanence par l'administration.

De ce fait, la mise en place de ces mesures d'émargement est très mal perçue et ressentie comme une insulte et un manque de confiance envers eux.

En conséquence, il a été décidé à l'unanimité des personnes présentes, de ne pas signer le cahier d'émargement.

Un nouveau point sera fait en assemblée générale après l'application de ces mesures.